

Communiqués.

Radio-Paris, 9 Août. — **NORMANDIE** : Les Britanniques ont lancé une grande offensive dans le secteur de l'Orne. La bataille fait rage entre Caen et Falaise. Elle se poursuit dans la région de Mai-sur-Orne et Tilly-la-Campagne. L'ennemi essaie de progresser à l'Est. Les tentatives de percées dans les lignes allemandes sont stoppées à l'Ouest de Grimoult. L'avance des britanniques est arrêtée à Vire et à Vassy. Au Sud du secteur, entre Sourdeval et Mortain, le flanc américain a été enfoncé. L'ennemi a de lourdes pertes. Nouveaux renforts américains en Bretagne. Ils essaient de s'infiltrer plus profondément. Les combats font rage devant St-Malo, Lorient, Brest et St-Nazaire. Une armée tente de progresser vers l'Est de la Mayenne, à l'Ouest d'Alençon et du Mans de violents combats se déroulent.

Radio-Paris, 11 Août. — **NORMANDIE** : A l'Est de Caen la contre-attaque a été renouée et notre ligne de front a été rétablie. Depuis les premières heures de la matinée d'aujourd'hui le tir de l'artillerie ennemie s'est de nouveau accru jusqu'à devenir un feu roulant. Des deux côtés de l'Orne l'adversaire n'a par contre effectué hier que des attaques étroitement limitées et sont demeurées sans résultat. 32 chars ont été détruits ; on se bat avec un acharnement particulier dans la brèche située au Sud de Vire que l'ennemi n'est pas parvenu à élargir par suite de nos contre-attaques.

On se bat au Sud et au Nord du Mans. Dans la région de Monfort-le-Rotrou, la lutte est acharnée. Entre Mortain et Vire, la bataille fait rage. Mortain est repris par les troupes du Reich. Entre Caen et Falaise, tentatives de percées ennemies. 600 chars sont anéantis. Les Allemands se sont maintenus sur leurs positions.

Depuis le bombardement

Nous continuons la publication des listes des victimes des bombardements des 6 et 7 juin, listes qui nous ont été obligeamment communiquées par les services de la Mairie.

A ces noms déjà si nombreux, viendront s'ajouter hélas ceux de nos concitoyens restés ensevelis profondément sous les décombres de leur habitation et qu'un déblaiement sommaire n'a pas permis de déceler et ceux que l'éclatement des projectiles aura réduit en poussières.

Espérons cependant que le martyrologe de notre Cité ne s'amplifiera pas trop et efforçons-nous de tirer de la somme des deuils et des souffrances qu'il représente, les enseignements impérieux de solidarité fraternelle et de charité humaine qu'il comporte.

Parmi tant de victimes, il nous faut signaler au passage la perte très sensible que fait notre ville en la personne de M. Deville, archiviste-bibliothécaire et Conservateur du Musée. Très érudit, chercheur passionné, les lumières de notre regretté concitoyen auraient été des plus utiles pour la reconstruction de notre Cité dont il connaissait, mieux que quiconque, toute l'histoire depuis ses origines.

Fondateur du Musée du Vieux Lisieux, il avait avec patience et ferveur groupé les objets et tableaux ayant un intérêt certain sur les us et coutumes de notre ville. M. Deville était en outre un bibliophile averti, un artiste délicat, enfin un journaliste distingué dont nos lecteurs ont pu souvent apprécier ici-même le grand talent.

Sa disparition sera vivement ressentie par tous ceux que passionne l'histoire artistique et littéraire de notre petite patrie.

Depuis les tristes heures de Juin, plusieurs de nos concitoyens sont disparus. C'est ainsi que nous avons eu à déplorer la mort de M. Bréchemier, notaire, enlevé subitement à l'affection des siens, à Glos, où il était réfugié. M. Bréchemier avait succédé en l'étude de la rue Cordier à M. Dieuzé ; il avait su par ses larges connaissances en droit et ses précieux conseils s'attirer la confiance d'une clientèle importante et demeurée fidèle. Il avait appartenu pendant plusieurs années au Conseil Municipal de notre ville.

M. Fernand Chéron, Administrateur de l'Hôpital-Hospice, a eu la douleur de perdre son épouse, née Langlois, à l'âge de 75 ans, décédée à St-Jacques-de-Lisieux, où elle résidait momentanément. Femme d'une haute distinction et d'un grand cœur, elle s'employa à soulager les misères et à donner aux humbles l'aide utile qui permet de combattre l'adversité passagère.

A ces deux familles nous présentons nos condoléances respectueuses et bien sincères.

Avant de clore, nous tenons à saluer la mémoire de M. Géhanne, conseiller d'arrondissement et maire de St-Julien-le-Faucon, décédé à la suite d'une longue et cruelle maladie, à l'âge de 68 ans.

Longtemps commandant de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de sa commune, M. Géhanne avait été placé à la tête de l'Administration de la coquette cité, par la confiance des membres du Conseil Municipal qui perdent avec lui un guide précieux et un collègue particulièrement estimé.

Nous présentons à son épouse et à ses enfants l'expression de nos sentiments attristés.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Secrétariat Général au Maintien de l'Ordre

Par décision de M. le Préfet Régional de Rouen, en date du 7 Juillet 1944, M. Pierre MARGUERITE est nommé Délégué du Maintien de l'Ordre dans le département du Calvados.

Les Services de la Délégation Générale sont provisoirement installés à Lisieux, rue du Camp-Franc.

Mariage. — Et maintenant vous pouvez croquer la pomme !

C'est le conseil, inattendu pour les auditeurs et superfétatoire certainement pour les intéressés qui a clôt un mariage, mardi dernier à Lisieux.

Il faut dire que cette cérémonie qui unissait Jean-Yvon-René Quesnot manoeuvre charpentier, né à Lisieux le 6 Juin 1923 et Lucienne-Jacqueline-Céline Oger, ouvrière d'usine, née aussi à Lisieux le 23 Mai 1924, venait d'avoir lieu sous un magnifique pommier de la cour de l'École maternelle de la Cité Jardin, tout chargé de beaux fruits auxquels notre mère Eve ne put résister, pour le plus grand malheur du genre humain.

Ce bel arbre fut choisi pour abriter la cérémonie parce que toutes les salles de l'École où sont installés depuis les bombardements ayant rendu l'Hotel de Ville inhabitable, les services de la Mairie, de la Croix Rouge, des Sinistrés et du Secours National étaient remplies par les denrées et vêtements amenés par deux camions de Paris et la foule des Sinistrés totaux qui les attendaient impatiemment.

L'union religieuse des nouveaux époux ne put avoir lieu dans l'église Saint-Désir détruite aussi par le cataclysme du 7 Juin. Elle fut célébrée au manoir du Mesnil-Asselin dans une pièce servant de salle à manger fleurie et décorée de blanc par les soins des propriétaires.

Voilà des épousés qui peuvent dire qu'ils ne se sont vraiment pas mariés comme tout le monde.

Presse et Maires de l'Arrondissement. — Vu la loi du 8 Janvier 1944 modifiée le 20 Mai 1944 prévoit que des indemnités pour perte de salaires peuvent être allouées dans certains cas aux travailleurs dont l'entreprise se trouve momentanément arrêtée.

Nous croyons utile de faire connaître que cette loi n'est pas applicable à toutes les entreprises ni à tous les salariés. Pour qu'elle soit applicable, il faut notamment :

1. — Que l'entreprise ne soit que momentanément arrêtée et que sa reprise d'activité puisse être envisagée dans un délai de quelques semaines.

Il faut également qu'elle soit autorisée, par les Pouvoirs Publics qui tiendront compte de son activité économique, à faire jouer les dispositions de la loi.

2. — Que les travailleurs soient restés à la disposition de l'entreprise, c'est-à-dire qu'ils demeurent prêts à répondre à toute convocation pour une reprise immédiate du travail, soit de leur entreprise, soit des Services Publics pour être, dans l'intervalle employés par ceux-ci ou dans une autre entreprise.

Les travailleurs ne répondant pas à ces conditions ou ceux dont le maintien à la disposition de l'entreprise ne serait pas jugé nécessaire, ne peuvent pas être appelés à bénéficier de la loi. Ils se voient appliquer le statut général des réfugiés depuis l'arrêt du travail.

Interdiction du drapeau tricolore. — Les autorités d'occupation rappellent qu'il est interdit de circuler avec le drapeau tricolore ou de l'exposer sans autorisation sur la voie publique.

Le drapeau blanc ou une marque à la peinture blanche seuls peuvent être employés sur les véhicules.

Ceux qui enfreindraient ces prescriptions s'exposeraient à des sanctions de la part des troupes d'occupation.

Tarifs Coiffeurs. — Extrait de l'arrêté régional du 23 Octobre 1943 fixant le tarif des coiffeurs.

Taille Cheveux ou Barbe : 10 fr. pour les salons catégorie A ; 9 francs pour la catégorie B ; 8 francs pour la catégorie C.

Barbe : 5 fr. catégorie A ; 4 fr. 50 catégorie B ; 4 francs catégorie C.

Pour les salons non classés et les installations provisoires le tarif applicable est celui de la catégorie C.

Famille du Prisonnier

Ecole Maternelle du Camp-Franc

En vue de leur venir en aide, les familles sinistrées des Prisonniers de Lisieux et environs voudront bien, si elles ne l'ont déjà fait, donner les renseignements ci-après :

1. Nom, prénom, nom de jeune fille ;

2. Adresse avant le 6 juin ; 3. Adresse de repli ; 4. Montant mensuel : a) de la délégation de solde ou de l'allocation militaire, b) des autres revenus ; 5). Date de naissance et degré de parenté des personnes à charge ; 6. Mention : a) femme, mère ou père de prisonnier ; b) du sinistré matériel ; c) des blessures ou décès.

S'adresser soit à la Permanence de l'Ecole Maternelle, soit à M. Biemann, à Courtonne-la-Meurdrac, soit à M. Métivier, chez Mme Loutrel, chemin du Sap, St-Martin-de-la-Lieue.

M et Mme André Maintrien et leur fille et toute la famille, font part du décès de Claude MAINTRIEU, âgé de 9 mois, l'inhumation a eu lieu le 11 Août 1944, en l'Eglise de Ouilly-le-Vicomte.

La famille Beaumer remercie bien vivement les personnes qui ont assisté à l'inhumation de M. Emile BEAUMER, décédé accidentellement à l'Hôtelier, le 4 courant et en particulier les personnes qui se sont intéressés à la situation de la famille.

Mme Marcel Trouillet, M. et Mme André Trouillet, la famille et les amis, font part du décès de M. Marcel TROUILLET, leur époux, fils, parent et ami, décédé accidentellement à Pont-l'Évêque le 12 Juillet, dans sa 25^e année. Les obsèques ont eu lieu à Grandchamp le samedi 13 Juillet 1944.

Monsieur et Madame Georges Naudin, Mademoiselle Colette Naudin, M. Jack Naudin, ses enfants et petits-enfants ; Les familles Guerrier, Dupuy Catherine, Jacolot, Prentout, Parents et Amis, font part du décès de Madame Henry DUPUY, née Angèle GUERRIER, survenu le 7 Juin à Lisieux, rue de Caen dont l'inhumation a eu lieu dans l'intimité en l'Eglise d'Auquainville.

Mme Louis Durufle, ses enfants et la famille, font part du décès de M. Louis DURUFLE décédé accidentellement, à l'âge de 50 ans, à Marolles. L'inhumation a eu lieu au cimetière St-Désir dans l'intimité, le samedi 12 Août 1944 à 15 h. 30. Une messe sera célébrée le Mardi 22 Août 1944, à 9 h., à la ferme Vandecastèle, route de Dives, pour le repos de l'âme du défunt.

Les Belles-Croix, St-Désir-de-Lisieux.

Madame Léon Lefetey, M. et Mme Louis Lefetey et leurs enfants, font part du décès de M. Léon LEFETÉY, survenu à Norolles le 6 Août 1944. Ils remercient bien sincèrement les personnes qui ont assisté au service et à l'inhumation à l'Eglise de Manerbe le 10 Août 1944.

La Direction des Pompes Funèbres Générales, dont les bureaux étaient 9, rue au Char, informe les familles qu'ils sont transférés 10, rue de Trouville, à Lisieux. Ouverts les Mardi, et Samedi, de 8 h. 30 à 18 h. 40, rue de Trouville. — Les Lundi, Mercredi, Vendredi toute la journée, Chemin de la Brasserie, chez Mme Marie.

Le personnel des Etablissements Adeline, fabrique de draperies à Lisieux est prié de se présenter samedi matin de 10 h. à 11 h. chez M. A. Adeline, représentant, 40 Bd Carnot, pour se faire régler de salaires et Congés payés, A. ADELINÉ

Madame Orange 26 rue Guizot, actuellement ferme Guesnet, St-Désir, serait reconnaissante à qui lui donnerait des nouvelles de Mme Neveux, 37, Rue de Caen et de sa fille, Madame Gonnet.

Famille sinistrée recherche à louer de suite à Lisieux logement propre, trois pièces minimum, meublé de préférence. S'adresser au journal.

Un poulain de 18 mois est sorti des herbages de M. Rodts, à Hermival. Prière aux personnes qui l'auraient trouvé, de bien vouloir en aviser le propriétaire.

Une personne des environs de Lisieux demande à adopter une orpheline de 1 à 15 mois ayant perdu ses parents pendant le bombardement de Lisieux.

Le suppléant de M^e Foubert notaire se tient à la disposition de la clientèle, les mardi, jeudi et samedi de 10 h. à 12 h. au 33 bis rue Paul Banaston. Reception de tous actes, Renseignements.

Perdu bombardement 6 Juin, chien cocker noir, collier rond, taie sur l'œil gauche, répondant au nom de Jim, aviser M. Normand à Prêreville par Fervaques.

Dame demande place pour traire 10 à 12 vaches, ou travaux ménagers. S'adresser chez M. Dufour à Ouilly-le-Vicomte.

Perdu portefeuille contenant divers papiers et titres de pension, le rapporter à M. James, à Saint-Cyr-du-Roncéray, bonne récompense.

Normandia avise son personnel qu'il peut se présenter à la Société Générale, les mardi, jeudi et samedi de 10 heures à midi pour toucher les salaires de Juillet.

7^e liste des victimes des bombardements Anglo-Américains des 6 et 7 Juin.

*Sœurs de la Communauté
9, rue du Bouteiller
restées sous les décombres*

Mme Marie Louise Lançon, en religion Mère Ste-Marguerite-Marie, supérieure ; Mme Marie Livet, en religion Mère Saint-Jean-de-la-Croix, assistante ; Mme Louise Dalibert, en religion Sœur Sainte-Marie du Carmel, Maitresse des Novices ; Mme Marie Leclerc, en religion Mère Saint-Colomban ; Mme Marie Brunet, en religion Mère Saint-Antoine ; Mme Léonie Lerebourg, en religion Sœur St-Norbert ; Mme Irma Moulin, en religion Mère Saint-Arsène ; Mme Fernande Dubois, en religion Sœur Sainte-Angèle ; Mme Berthe Guillaume, en religion Sœur Saint-Patrice ; Mme Louise Denay, en religion Sœur Ste-Madeleine Postel ; Mme Geneviève Michaud, en religion Sœur Sainte-Aline ; Mme Madeleine Belhache, en religion Sœur Saint-François Régis ; Mme Suzanne Erié, en religion Sœur Saint-Benoit.

*Jeunes Filles du Foyer
7, Rue du Bouteiller
restées sous les décombres*

Mlles Desmare, de la Mayenne ; Marguerite Vivien, de Condé-sur-Noireau ; Arlette Groult, de Saint-Cyr-du-Roncéray ; A.-Marie Ropiquet, de Saint-Quentin ; Madeleine Morin, de Villerville ; Denise Durocher, de Bayeux ; Andrée Douesnard, de Lisieux ; Marie Lebris, des environs de Saint-Brieuc ; Stéphanie Roux ; Jacqueline Pleinecassagne, de Trouville ; Monique Martegoutte, de Mézidon ; Jeannine Barbier, de Trouville.